



AVIS

L'Ambassade de la République du Mali à Bruxelles a le plaisir d'informer la communauté malienne de la juridiction (Belgique, Pays-Bas, Luxembourg, Royaume-Uni) que la Caisse Malienne de Sécurité Sociale (CMSS) du Mali envisage de réaliser un recensement général de ses pensionnés pour la période allant **du 05 novembre au 31 décembre 2018** et conditionne à partir de janvier 2019 le paiement des pensions au contrôle physique effectif du pensionné.

A cet effet, il est demandé aux bénéficiaires de pension résidant dans la juridiction de se **présenter à l'Ambassade du Mali à Bruxelles avant le 31 décembre 2018** munis d'une pièce d'identité malienne en cours de validité en vue de se faire enregistrer (contrôle physique) et établir un certificat de vie.

NB : Le certificat de vie à établir doit comporter tous les éléments d'identification du titulaire de la pension.

Date d'enregistrement : jusqu'au 31 décembre 2018.

Lieu : **Ambassade du Mali à Bruxelles** sise Avenue Molière 487, 1050 Bruxelles-Belgique.

Horaires (jours ouvrables) : 09H00-13H30 et 14H00-16H30

L'Ambassade vous remercie d'avance de bien vouloir diffuser largement cette information au sein de la communauté malienne de la juridiction.

Sékou dit Gaoussou CISSE
Chevalier de l'Ordre National